

6. The CEIC has written this Department expressing concern over the increasing number of missions who order supplies of forms and even manuals by telex or fax rather than through the normal procedures of completing IMM-1409 and/or IMM-1389. In this regard, missions are to ensure that they have at all times a minimum six months supply of IMM forms. The CEIC understands, nevertheless, that sudden increases in activity do occur and they have indicated they will continue to do their best to accommodate urgent requests.

7. You will find as annex "A" a copy of JID tel 130 dated 15 June, 1990 addressed to ALL Immigration missions pertaining to the requisitioning of IMM controlled forms. We regret the oversight in not addressing it to all missions on 15 June. We would ask that you familiarize yourself with its contents. Note that coding instructions outlined in para 3 above, which were not specified in JID tel 130 do, of course, apply whenever IMM controlled forms are requisitioned from the CEIC.

8. Questions regarding content of this circular document should be addressed to your AMA or JIMO as appropriate.

6. La CEIC a écrit à ce Ministère, lui exprimant ses préoccupations à l'égard du nombre grandissant de missions qui commandent des formules et même des manuels par télécopieur, voire par télécopieur, plutôt qu'en ayant recours aux procédures normales: remplir une formule IMM-1409 et (ou) IMM-1389. A cet égard, les missions doivent s'assurer qu'elles ont toujours des stocks de formules IMM pour six mois au moins. La CEIC comprend toutefois qu'il peut survenir une augmentation soudaine des activités et elle a indiqué qu'elle continuera de faire de son mieux pour répondre aux besoins urgents.

7. Vous trouverez à l'annexe A une copie du télégramme JID 130, daté du 15 juin 1990 et adressé à TOUTES les missions d'immigration, concernant les commandes de formulaires contrôlés portant le préfixe IMM. Nous regrettons de ne pas l'avoir adressé à toutes les missions le 15 juin. Nous vous demandons d'en prendre connaissance. Veuillez prendre note que les directives sur le codage décrites au paragraphe 3 ci-dessus, qui n'ont pas été indiquées dans le télégramme susmentionné, s'appliquent lorsque des formulaires contrôlés portant le préfixe IMM sont demandés par la CEIC.

8. Toute question au sujet de la présente circulaire doit être adressée à votre AMA ou JIMO, selon le cas.

Le Sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures



Under-Secretary of State
for External Affairs